

Les préfets mobilisés par le gouvernement en vue des coupures de courant

Allons-nous manquer d'électricité avant la fin de l'année ? C'est un risque croissant, à en croire les récentes annonces faites par RTE, le gestionnaire national du réseau électrique. Ces dernières semaines, RTE a fait part de sérieuses tensions sur l'ensemble du réseau et peine à se réapprovisionner. Cette situation incite donc le gouvernement à se préparer à toute éventualité.

« La coupure électrique n'est pas un phénomène inconnu dans ce pays » tient à rappeler le gouvernement mercredi 30 novembre. Selon Matignon, la France enregistre en moyenne une heure de coupure par foyer et par an. Cependant, cette année « le sujet est monté en puissance », reconnaît l'exécutif. « On est rentrés dans une série de rendez-vous réguliers avec un parc réduit en termes de capacités nucléaires à cause de la maintenance de certains réacteurs, des interconnexions avec les alliés européens pour sécuriser l'approvisionnement de la France en énergie... »

Identifier les patients à haut risque vital

Jusqu'ici, rien de bien nouveau. D'ailleurs, depuis cet été, le gouvernement travaille sur un plan de sobriété énergétique pour pallier le risque de pénurie énergétique. L'exécutif va néanmoins passer à la vitesse supérieure.

La Première ministre Elisabeth Borne va adresser une circulaire aux préfets de chaque département et collectivité dans laquelle seront détaillées les démarches à appliquer à l'approche des coupures de courant. « Cette circulaire est avant tout un outil de travail pour les préfets. Etant donné que les préfets connaissent leurs territoires, les acteurs, le type d'organisation à mettre en place en fonction des spécificités et quels services de l'Etat sont la plupart du temps amenés à réagir beaucoup plus vite ».

En clair, il appartiendra aux préfets de recenser les zones dans les territoires qui « engagent la sécurité de la nation » et qui doivent être exempts de coupure de courant lorsque cela sera possible. « Il s'agit des SDIS, des casernes de pompiers, des hôpitaux, des brigades de gendarmerie », liste l'exécutif. « Le travail des préfets va nous permettre de garantir une continuité de soins auprès de ceux qui ne seront pas concernés par les périodes de délestage énergétique », à savoir les patients à haut risque, présentant un haut risque vital.

Cartographier plus précisément les zones blanches

Autre enjeu de l'action des préfets dans les territoires : relever toutes les zones où les coupures de courant vont avoir des effets durables sur les télécommunications. Après avoir reconnu que le réseau de téléphonie fixe et mobile était complètement dépendant du réseau électrique, le gouvernement assure avoir les moyens de faire face.

Ainsi, des alertes seront émises via le dispositif national Ecowatt avant une période de délestage. Avertis, les préfets devront prendre connaissance des zones qui seront vraisemblablement coupées du réseau électrique. « Il y aura une cartographie réalisée avec Enedis. Cela va permettre à toute personne ayant besoin de secours de pouvoir compter sur une présence humaine en cas de délestage », assure le gouvernement.

L'entourage d'Elisabeth Borne indique également que « la gestion des numéros d'urgence est une priorité en cas de délestage ». « En cas d'urgence pendant une période de délestage, nous allons encourager les usagers à contacter le 112. C'est un numéro que l'on peut joindre depuis n'importe quel opérateur et qui couvre le 15, le 17 et 18. Il est à prioriser pendant les périodes de délestage ». Ce mercredi Christel Heydemann, la directrice générale d'Orange auditionnée devant la Commission des affaires économiques du Sénat a évoqué un risque de coupures du réseau mobile en France cet hiver qui pourrait momentanément empêcher l'accès aux numéros d'urgence.

Un risque de pénurie d'électricité plane sur la France et le gouvernement veut s'y préparer. Afin de préparer d'éventuelles coupures, l'exécutif mise sur les acteurs locaux, en première lig...

<https://www.publicsenat.fr/article/societe/electricite-elisabeth-borne-va-adr>